



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Préfecture de la Vienne
Secrétariat général

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial

Bureau de l'Environnement

Affaire suivie par : Nadine MORISSET
Téléphone : 05.49.55.71.22
Mèl : pref-environnement@vienne.gouv.fr

La préfète de la Vienne

à

SAS MIGNE BIOMETHANE

19, rue du Docteur Mesmain

86440 MIGNE AUXANCES

ATTESTE

qu'il a été déposé le 19 décembre 2018

par Monsieur Cédric ABONNEAU, représentant la SAS MIGNE BIOMETHANE, 2 dossiers papier et une clé USB concernant une demande d'enregistrement d'une unité de méthanisation agricole située au lieu-dit «Marcou » sur la commune de Migné-Auxances

Le projet est soumis à ENREGISTREMENT

La présente attestation ne vaut pas autorisation et ne dispense pas des formalités d'obtention du permis de construire.

Fait à Poitiers, le 19 décembre 2018

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau,

Ingrid MEMETEAU